



Beylouni Carbasse Guény Valot Vernet
Avocats Associés

SORAFF Holding
29, rue Notre Dame de Nazareth
75003 PARIS

Paris, le 29 septembre 2021

Réf. dossier : D20213869 - LES RAFFINEURS - Fiscalité

Facture n° : 20212311

N° TVA intracommunautaire : FR39903146348

NOTE D'HONORAIRES

Structuration fiscale

Honoraires HT	25 000,00 €
TVA (20,00%)	5 000,00 €
TOTAL TTC	30 000,00 €

Règlement à réception par chèque libellé à l'ordre de
Beylouni Carbasse Guény Valot Vernet A.A.R.P.I
ou par transfert auprès du Crédit Agricole Agence Champs Elysées
IBAN : FR 76 1820 6004 1765 0491 7716 446
BIC : AGRIFRPP882
TVA N° FR 88523545465 - N° SIRET 523 545 465 00032

Le débiteur professionnel des sommes dues à notre cabinet, qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. D.441-5 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (art. L.441-6 alinéa 12 du Code de commerce).

Beylouni Carbasse Guény Valot Vernet

Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle (AARPI)

40/42, rue la Boétie - 75008 Paris

Tel : +33 1 48 88 60 60 - Fax : + 33 1 48 88 60 65

Barreau de Paris - Toque J98

www.bg2v.com